

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7298172601

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7298172601>

Cette annonce a été mise en ligne le **8 août 2022** sur **Actu.fr**
Pour le département : **29 - FINISTERE**



GROUPE KERJEAN
Société par actions simplifiée
au capital de 46 050 euros
Siège social : Lieudit "ZA La Croix des Maltotiers",
29400 BODILIS
421 951 567 RCS BREST

AVIS

Selon le procès-verbal du 24/02/2022, l'assemblée générale a pris acte d'une erreur matérielle intervenue lors l'assemblée générale du 30/07/2021. Après avoir constaté que la Société n'avait pas dépassé à la clôture de l'exercice deux des trois seuils légaux et réglementaires imposant la désignation d'un Commissaire aux Comptes titulaire et d'un Commissaire aux Comptes suppléant pendant les deux exercices précédant l'expiration des mandats, l'assemblée générale avait décidé, contrairement à ce qui a été retranscrit sur le procès-verbal de ne pas renouveler le mandat du CABINET COHESIO - SARL PARIS DENIS BALANANT ET ASSOCIES dans ses fonctions de Commissaire aux Comptes titulaire. Par suite, l'Assemblée générale annule

En partenariat avec

purement et simplement la quatrième résolution du procès-verbal de l'assemblée générale du 30 juillet 2021.

*pour Avis
Le Président*

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex

